

Projet arrêté par délibération du Conseil Municipal du

Approuvé par délibération du Conseil Municipal du

Révisions
Modifications

Mises à jour du document

GZC Territoires - 2 avenue Madeleine Bonnaud - Parc d'activités Point Rencontre - 13770 Venelles

LEGENDE

1-Préservation du patrimoine architectural, naturel et écologique

1.1-Patrimoine vert remarquable et corridor écologique

- Espaces Verts à Protéger
- Corridor écologique
- Zone humide

1.2-Espaces boisés classés

- Espaces Boisés Classés

1.3-Patrimoine architectural remarquable

- Mas remarquable
- Petit patrimoine local

2-Réerves foncières

- Zone Non Aedificandi
- Emplacements réservés
- Recul
- Voie Verte : reconversion de la voie ferrée en cheminement pour les modes actifs

3-Sites de projet d'extension urbaine

4-Éléments informatifs

- Nouvelles constructions
- 4.1-Risques et aléas connus
- 4.1-Risques et aléas connus
- Aléa ruissellement
- Zones soumises à un aléa d'inondation par débordement
- Cavité souterraine
- Anciens sites industriels et activités de services
- Station d'épuration
- 4.2-Archéologie
- Périmètres des sites archéologique recensés par la DRAC
- 4.3-Nuisances sonores
- Périmètre appaqué par le bruit de la RD 666
- 4.4-Protection des captages d'eau potable
- Périmètre de protection rapproché
- 4.5-Report des francs bord
- cours d'eau
- report des francs bord de 30 mètres de part et d'autres du cours d'eau

Sources :
Origine DGFIP Cadastre © Droits de l'Etat révisées @ 2015
GZC Territoires

ECHELLE 1:2 000

Liste des emplacements réservés

N°	Nature	Superficie en m²	Secteur/Commune
1	Extension du cimetière	1 433,32 m²	Commune
2	Extension de station d'épuration	6 520 m²	Commune
3	Création d'une voie nouvelle et recouvrement sur le chemin de Vezer pour le dossier de l'axe de stationnement communal	662 m²	Commune
4	Création d'une voie de stationnement communal	1 535,5 m²	Commune
5	Emplacement de la voie, route de la Gare	426,16 m²	Commune
6	Emplacement de la voie départementale 909	1 165,32 m²	Commune
7	Création de cheminement pour les modes actifs le long du chemin de Vezer	1 348,8 m²	Commune
8	Arrangement du patrimoine	0,6 m²	Commune
9	Création de cheminement pour les modes actifs le long du chemin de Vezer	1 865,18 m²	Commune
10	Arrangement d'un espace public au carrefour du chemin du Vezer et de la RD666	1 346,8 m²	Commune
11	Emplacement de la voie, chemin de Vezer	1 348,8 m²	Commune
12	Emplacement de la voie	105,4 m²	Commune
13	Création de cheminement pour les modes actifs	342,3 m²	Commune
14	Création d'équipements sportifs	1 088,32 m²	Commune
15	Arrangement d'un espace public et d'équipement de la voie, chemin de la Carrière	2 412,75 m²	Commune
16	Arrangement du carrefour entre l'avenue du Stade et la route de Jonquières	642,72 m²	Commune
17	Arrangement de la voie, chemin de l'Éclaircie	1 290,94 m²	Commune
18	Arrangement des voies, chemin du Passet et chemin de la Fontaine de Blaise	1 079,96 m²	Commune
19	Emplacement de la voie	2 066,1 m²	Commune
20	Emplacement de la voie	6 135,6 m²	Commune

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Meynes

Nom du fichier	Tous les Régléments graphiques
Version	Dossier Application - Version 2012
Réalisateur	Créa Urban
Validateur	Urbanisme Départemental
Approbation	Urbanisme Départemental

